



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Import-export échanges
internationaux

de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Import-export échanges internationaux

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-3 Commerce

Demande n° S3LP150009082

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Sénart à Lieusaint (77), Saint Maurice (94) pour l'apprentissage (en partenariat avec CFA Sup 2000).
- Délocalisation(s) : Ho Chi Minh Ville (Vietnam) (en partenariat avec Hoa Sen University).
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : CCI 77, la CGPM E 77, la Chambre de Commerce franco-vietnamienne, la Chambre de Commerce franco-malaisienne) sans convention spécifique formelles.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Import-export échanges internationaux* forme des professionnels capables d'accompagner le développement international des entreprises, en organisant et en mettant en œuvre des actions internationales dans les domaines du « front office » (commercial) et du « middle office » (administratif et logistique). Les métiers visés sont ceux de chargé d'études marketing, analyste de marchés étrangers, responsable développement des ventes internationales, chef de produit export, acheteur international, vendeur export, agent opérations douanières et fiscales, chef d'agence gestionnaire d'entrepôt, administrateur des ventes.

La formation reçoit principalement des étudiants en formation initiale soit en format temps plein (site de Sénart et site délocalisé de Ho Chi Minh) soit en format alternance-apprentissage (site de Saint Maurice) et quelques étudiants en formation continue (10 % de l'effectif hors site délocalisé). A l'issue de la formation, le futur professionnel aura acquis des compétences commerciales et de communication, juridiques, financières et logistiques, et aussi la maîtrise de deux langues et être conscient des nécessités d'adaptation culturelle.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation dispense 480 heures sous forme de cours magistraux et travaux dirigés qui se répartissent dans cinq unités d'enseignement (UE) : environnement international, approche des marchés internationaux, gestion des opérations à l'international, stage, projet tuteuré. Les enseignements proposés sont riches et variés et la formation s'emploie à développer des innovations pédagogiques (projet entrepreneurial, enseignement à distance, différenciation des offres en fonction du public FA, FC, FI). En outre, la formation se distingue par la qualité des compétences de l'équipe pédagogique. Toutefois, on peut regretter l'absence de certaines matières dans la maquette (stratégie internationale par exemple) et le faible poids relatif des techniques de commerce international, qui pénalise l'objectif de spécialisation de la licence. Il serait peut-être pertinent de développer un choix de spécialisation plus marqué et plus centré afin d'être en adéquation avec des besoins plus adaptés au bassin d'emploi. On peut également regretter le déséquilibre des UE à la fois en termes de crédits et de volume horaire.

La formation s'emploie à renforcer son caractère professionnalisé au travers de l'intégration de professionnels dans les enseignements et dans le pilotage de la licence mais aussi au travers de la place importante accordée à l'alternance et à l'apprentissage. Cet élément constitue une force centrale de la formation et un témoin de son attractivité pour les entreprises. La licence profite d'une bonne notoriété et d'un large bassin local de recrutement d'étudiants à la fois, du fait de son ancienneté, de la concurrence modérée en termes de formations similaires, et du fait de sa politique de communication active.

Les données fournies sur l'insertion professionnelle apparaissent insuffisantes. En effet, d'une part, l'enquête proposée ne correspond pas au format requis et d'autre part, les informations disponibles sont incomplètes. Ainsi, par exemple, le fait que 90 % des étudiants diplômés soient en situation d'emploi, ne nous permet pas de juger de la répartition entre poursuite d'études et emploi. Par ailleurs, aucune indication ne figure sur les emplois occupés par les étudiants diplômés. Enfin, certaines phrases du dossier sont difficilement compréhensibles : comment justifier la volonté de la formation de ne pas vouloir répondre « à l'ensemble des besoins de l'environnement économique et social » ? En matière d'insertion professionnelle, le dossier présenté pêche plus par l'absence d'informations pertinentes que par une faiblesse avérée dans ce domaine.

Environ 650 heures sur les 1443 développées sur l'ensemble des groupes, sont confiées à des professionnels (ou professeur associé) soit environ 40 %, ce qui est satisfaisant et semble être un motif de satisfaction des étudiants. En outre, la participation des professionnels à toutes les soutenances (projets tuteurés, stages) ainsi qu'au jury de diplôme témoigne du dynamisme de cette licence en matière de relations avec le monde professionnel. Enfin, les partenariats annoncés avec plusieurs entreprises (LECLERC, ARKEMA..) ainsi qu'avec la CCI 77 et la CGPME 77 semblent être garants de l'intégration de la licence dans le tissu économique local. Cependant, il est regrettable que ces partenariats ne soient aucunement formalisés. De plus, les professionnels assurant les cours sont tous des consultants dont on ne connaît pas l'appartenance en termes de structures et qui ne semblent pas appartenir aux grandes entreprises citées dans le dossier.

Le responsable de la formation est en charge de la politique globale de la formation et la directrice des études coordonne les enseignements. L'équipe pédagogique est composée très majoritairement de professionnels et d'enseignants de l'UPEC. Des réunions pédagogiques régulières de l'équipe pédagogique ont lieu et un conseil de perfectionnement a été mis en place. Si la structure de gouvernance semble très efficace, il y a un tout petit nombre d'enseignants-chercheurs (40 heures assurées par des EC sur les 1 443 heures au total), ce qui semble nettement insuffisant pour pouvoir assurer la pérennité d'un programme universitaire. Enfin, le dossier ne fait pas état des modalités de coordination et de pilotage (conjoint ?) du site délocalisé à Ho Chi Minh Ville.

Les effectifs étudiants sont stables et le taux de sélectivité (25 %) témoigne d'une forte attractivité du programme et de la bonne qualité des candidatures retenues. Cet élément est confirmé par le taux de réussite élevé en formations initiale et en alternance. Le taux de réussite est cependant inférieur en formation continue mais le programme annonce mettre en place des mesures correctrices (renforcement de la sélection et du suivi).

- Points forts :

- Qualité des contenus et compétence de l'équipe pédagogique.
- Forte participation des professionnels dans la formation.
- Taux de sélectivité et de réussite élevé.
- Forte attractivité du diplôme.
- Fort développement de l'alternance et de la formation continue.
- Existence de dispositifs pédagogiques innovants et personnalisés.

- Points faibles :
 - Manque d'investissement des enseignants-chercheurs dans le diplôme.
 - Données parfois non disponibles (insertion professionnelle par exemple).
 - Format du dossier non conforme aux attentes et qualité parfois défectueuse (nombreuses coquilles).
 - Insuffisances des enseignements techniques spécialisés.
 - Peu d'informations sur le site délocalisé au Vietnam (pilotage, coordination, organisation).

- Recommandations pour l'établissement :

Pour une bonne évolution de la formation, il est important de palier aux faiblesses mentionnées en améliorant tout d'abord le suivi de l'insertion professionnelle et en complétant l'information sur les questions du pilotage des sites délocalisés. Pour la partie française, les effectifs apparaissent disproportionnés au regard des capacités d'insertion et il est nécessaire de revoir le nombre d'inscrits à la baisse tant qu'une analyse n'est pas menée sur ce suivi. Une solution pourrait être de privilégier la formation continue et par alternance. Dans cette optique, il serait également intéressant d'opter pour un choix de spécialisation plus marqué et plus centré afin d'être en adéquation avec des besoins bien adaptés au bassin d'emploi. Enfin, il convient de renforcer la présence des enseignants-chercheurs dans le programme et le caractère spécialisé « commerce international » de la formation en augmentant le volume des enseignements relatifs à cette thématique).



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

